PROVOCATION DE L'ACTION ECBOLIQUE

431

d'atrophie. » (Loc. cit. p. 700.) Quant aux albuminuries passagères et accidentelles, comme l'albuminurie à frigore, on comprend qu'elles sont justiciables de ce moyen et peuvent guérir sous son influence.

# LIVRE NEUVIÈME

# EXONÉRATIONS PROVOQUÉES

Je rangerai sous ce titre les médications qui ont pour but l'éjection hors de la cavité organique qui les contient, soit de produits qui s'y sont développés ou qui y ont été introduits du dehors, soit de liquides sécrétés par les glandes de ces cavités ou par les glandes annexes.

L'exonération utérine, l'exonération gastrique, et l'exonération intestinale provoquées par des moyens appropriés, résument les trois modalités de cette action thérapeutique. Nous avons donc à étudier ici: 1º la médication ecbolique; 2º la médication vomitive; 3º la médication purgative.

#### CHAPITRE Ier

# Médication ecbolique

Le mot ecbolique (εκδαλλω, ejicio) a été anciennement appliqué aux médicaments qui ont pour but de provoquer l'expulsion du produit de la conception. On a attribué la propriété abortive à un assez grand nombre de substances: au borax, à la matricaire, à la quinine, au sulfure de carbone, au tartre stibié, à la rue, à la sabine, mais surtout à l'ergot de seigle, qui domine toutes ces substances par la certitude et l'énergie de son action. Delioux a cherché, dans un travail spécial, à retirer quelques-uns de ces ecboliques de l'oubli dans lequel ils sont très-justement tombés; mais il n'y a pas grand intérêt, je le crois, à grossir le nombre de ces agents, puisque nous en avons un qui, bien manié, suffit parfaitement à tous les besoins de cette médication.

ARTICLE Ier. — AGENTS ECBOLIQUES

Les ergots des céréales, la rue et la sabine, sont à peu près les

seuls médicaments echoliques. J'insisterai surtout sur les premiers, à raison de la sûreté de leur action et de leur emploi usuel.

# ¿ 1. — Ergots des céréales

I. Ergot de seigle. — Le champignon parasite qui, en se développant, se substitue à l'ovaire, est le claviceps purpurea [33]. Il possède la propriété très-curieuse d'exciter les fibres musculaires de l'utérus, principalement les fibres arciformes, et d'autant plus que ces fibres sont dans des conditions de plus grand développement anatomique et d'activité. Il faut généralement dix minutes ou un quart d'heure pour que l'ergot de seigle ingérémette en jeu l'activité musculaire de l'utérus, et cette action excito-motrice dure une demi-heure à une heure et demie. Elle se traduit plutôt par des contractures rémittentes que par des convulsions intermittentes; en d'autres termes, un utérus placé sous l'influence de l'ergot ne se relâche jamais dans l'intervalle des contractions; il reste donc en un état de contracture permanente, sur lequel viennent s'enter, de temps en temps, des contractures plus fortes qui ont le caractère expulsif. On s'explique ainsi les dangers que peut présenter l'ergot quand on l'administre avant que tout soit préparé pour la sortie du fœtus. L'énergie de cette action contracturale peut aller jusqu'à la rupture de l'utérus; mais cet accident redoutable est très-exceptionnel, et beaucoup d'accoucheurs pensent même qu'il ne se produit que quand il est préparé par une lésion de tissu de l'utérus.

Nous discutons plus bas les conditions qui rendent efficace

et inoffensif l'usage obstétrical de l'ergot.

L'ergotine (¹) a-t-elle les mêmes propriétés excito-motrices que l'ergot lui-même ? Bonjean soutient cette opinion; mais, comme l'ergot de seigle est d'une action très-sûre et d'un maniement facile, il n'y a pas lieu véritablement de lui chercher des substitutifs.

II. Ergot de froment.—Le claviceps purpurea se développe sur

(¹) 1168. On connaît trois espèces d'ergotine: 1° celle de Wigger; 2° celle de Massanewith; 3° celle de Bonjean; toutes les trois ne sont que des extraits. On n'emploie guère que l'ergotine ou extrait aqueux d'ergot de seigle de Bonjean. On la donne à la dose de 50 centigr. à 1 ou 2 gram., par fraction de 50 centigr. On a aussi employé en injections hypodermiques l'extrait hydro-alcoolique d'ergot pour combattre les métrorrhagies et l'on a cru dans les expériences sur des femelles d'animaux constatant à la suite des mêmes injections une action ecbolique. Si elle était démontrée chez la femme, ce serait une ressource dans les cas d'intolérance de l'estomac pour le seigle ergoté.

d'autres céréales que le seigle (blé, riz) et produit un ergot doué de propriétés analogues si ce n'est semblables. Mialhe, Ch. Leperdriel, Gauthier-Lacroze, ont étudié l'ergot du blé aux points de vue clinique et pharmaceutique. Grand-Clément, Poucher, Depaul, ont constaté l'identité de son action utérine avec celle de l'ergot de seigle, à doses égales, et on a pu lui attribuer le double avantage d'avoir un goût et une odeur moins nauséeux et de se conserver plus facilement (¹).

# § 2. — Rue

La rue a des propriétés abortives, moins sûres qu'on ne le croit, mais cependant incontestables; et, comme elles se produisent chez les femelles d'animaux qui avortent moins facilement que la femme, on peut conclure à fortiori à l'action abortive chez celle-ci. Elph. Hamelin, dans l'excellent travail qu'il a consacré à la rue (Dict. encycl. des sc. médic., 1877, t. V, p. 540), a établi expérimentalement la réalité de cette action abortive, et a constaté qu'elle ne dépend pas de l'irritation gastro-intestinale, laquelle a été faible ou a manqué dans plusieurs cas où l'avortement a eu lieu. Cette substance est excito-motrice de la fibre utérine, comme l'ergot, et elle agit sur elle par l'intermédiaire d'une modification du système nerveux; voilà ce que les recherches de l'auteur que je viens de citer semblent mettre hors de doute.

Si le crime emploie la rue très-souvent comme moyen abortif, et heureusement avec un insuccès fréquent, on ne peut songer à utiliser son action excito-motrice si variable, et la rue n'est employée utilement qu'à titre d'emménagogue. Beau y a bien eu recours contre les métrorrhagies qui suivent l'accouchement ou les fausses couches; mais peut-on, comme le fait remarquer judicieusement Elph. Hamelin, mettre en parallèle l'ergot de seigle, qui agit avec une sûreté presque mathématique, au bout de dix minutes, avec la rue, dont l'action ecbolique est lente (quelquefois 10, 12, 24 heures) et ne peut être dirigée ni mesurée comme celle de l'ergot. Ce médecin donne toutefois la préférence à la rue, dans les cas où, l'accouchement prématuré devant être provoqué, on peut faire concourir un ecbolique avec des ma-

nœuvres externes, et il se fonde sur le caractère des contractions produites par la rue, et qui les rapproche, plus que celles qui sont déterminées par l'ergot, des contractions utérines physiologiques. Cette vue déduite de l'expérimentation a besoin d'être confirmée par l'expérience (¹).

## § 3. - Sabine

Je ne fais que mentionner les propriétés ecboliques de la sabine. Elph. Hamelin, qui a étudié ce médicament mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, n'en parle, sous ce rapport, qu'avec une réserve qui me paraît justifiée. Elle est commandée par ce fait, que certains gynécologues ont prescrit avec succès la sabine dans des cas d'avortements successifs. C'est un bon médicament dans certaines métrorrhagies; mais rien ne dit qu'il les arrête, comme l'ergot, par une action excito-motrice sur la fibre utérine [731].

## ARTICLE II. - Indications des ecboliques

On voit que, en résumé, cette médication se résume à peu près en un seul agent: l'ergot; mais il est heureusement d'une grande sûreté d'action.

Je n'ai fait qu'indiquer (t. I, p. 7) les propriétés excito-motrices de l'ergot des céréales sur l'utérus, me proposant de les étudier ici d'une manière plus attentive.

L'action convulsivante de l'ergot ne s'exerce pas seulement sur l'utérus, on la constate également dans la tunique contractile des vaisseaux, qui, se rétrécissant sous l'influence de cette substance, voient diminuer leur calibre, et peuvent même arriver à un tel état de constriction que la circulation s'arrête dans les capillaires et qu'il y ait production de gangrènes; de même aussi l'action convulsivante de l'ergot, agissant sur les muscles volontaires, y produit de véritables convulsions. Mais il semble que la constriction vasculaire et l'état convulsif ne se manifestent qu'à l'occasion de doses répétées et prolongées de cette substance toxique. Les épidémies d'ergotisme sous ses deux formes : gangréneux et convulsif, ont souvent révélé, d'une manière cala-

<sup>(1) 1169.</sup> L'ergot de blé se donne, comme l'ergot de seigle, en poudre grossière, préparée au moment où l'on en fait usage, à la dose de l gram. 50 centigr. à 2 gram., soit dans du pain azyme, soit dans un demi-verre d'eau sucrée ou de tisane.

<sup>(4) 1170.</sup> Elph. Hamelin recommande, pour l'usage ecbolique, de préférer l'infusion de feuilles et de racines fraîches de rue à la poudre ou à l'essence. Il conseille de faire infuser de 5 à 15 gram. de rue dans 500 gr. d'eau, et de diviser en deux ou trois prises. La poudre de rue se donne aux doses de 10 centigr. à 2 gram.; l'extrait aqueux, aux doses de 10 centigr. à 1 gram.; l'essence, aux doses de 10 à 20 gouttes.

miteuse, les effets toxiques de l'ergot mélangé aux graines des

Est-il nécessaire que l'utérus soit en état d'activité musculaire provoquée par un commencement de travail, ou par une réaction de l'organe sur un corps étranger à expulser : môle, caillots, etc., pour que l'action excito-motrice de l'ergot puisse se produire? On l'a dit, et on a absolument contesté que l'ergot puisse provoquer l'avortement. Paul Dubois a soutenu cette opinion; il paraît cependant probable que, quand la fibre utérine a revêtu, par le fait des modifications que la grossesse lui fait subir, les caractères de développement, de vascularité, qui doivent la mettre en état de remplir son rôle expulsif, au moment de l'accouchement, l'ergot doit être plus apte à donner le branle à ses contractions. Cette action echolique serait nulle ou trèsminime au début de la grossesse, et s'accentuerait davantage à mesure que celle-ci approche de son terme.

Bailly, qui a écrit un excellent article sur l'ergot de seigle, dans le Nouveau Dictionnaire de méd. et de chir. pratiques

(1870, t. XIII, p. 756), a résumé ainsi les conditions qui rendent l'ergot utile et inoffensif dans un accouchement que complique l'inertie de l'utérus: 1º dilatation entière du col; 2º rupture des membranes; 3º voies génitales présentant une conformation qui ne rende pas impossible le passage du fœtus; 4º présentation

de l'enfant permettant une terminaison spontanée de l'accouchement, à moins que le volume du fœtus soit assez exigu pour que sa présentation vicieuse ne constitue pas un obstacle absolu

à son expulsion.

Dans les avortements, il y a fréquemment inertie utérine, et de là une cause de lenteur dans le décollement de l'œuf et son expulsion, d'où des hémorrhagies qui sont souvent tout à fait en disproportion avec l'étendue de la plaie placentaire. L'ergot est utile dans ces cas pour compenser, par l'énergie des contractions, l'insuffisance du développement musculaire de l'utérus à une époque peu avancée de la grossesse.

L'expulsion du délivre, dans le cas de rétention, indique-telle l'emploi du seigle ergoté? Les opinions des accoucheurs sont partagées sur ce point. « Nous doutons, dit à ce propos Bailly, que les phénomènes d'expulsion en soient accélérés, l'occlusion plus puissante de la portion cervicale de l'utérus pouvant contre-balancer l'accroissement de force des contractions du corps et du fond de l'organe; nous conseillerions donc volontiers l'abstention du médicament, dans tous les cas où la totalité du délivre, encore enfermé dans la cavité utérine, ne donne lieu à aucun accident. Mais on devrait se départir de cette inaction

si une portion du placenta avait déjà franchi le col et, en quelque sorte, préparé la voie pour la sortie du reste de la masse placentaire. L'administration du médicament, à ce moment, nous paraît présenter vraiment des avantages. Si la rétention du placenta se complique d'hémorrhagie, l'indication du seigle ergoté est évi-

dente. » (Loc. cit., p. 772.)

Mais c'est dans le cas de métrorrhagies puerpérales que ce beau médicament déploie une efficacité vraiment héroïque. Dans les hémorrhagies du travail dues à une vicieuse implantation du placenta, le tamponnement et l'usage du seigle ergoté, si le décollement du placenta n'est pas pratiqué, remédient à la double hémorrhagie intra-utérine et externe, conjurent les accidents les plus pressants et permettent au décollement du placenta de s'achever sans grande effusion hémorrhagique. L'hémorrhagie est-elle post-puerpérale, c'est alors que l'ergot, en effacant la cavité utérine, comprime les bouches hémorrhagiques et, seul ou aidé d'autres moyens, arrête l'écoulement du sang.

On a pensé qu'en temps d'épidémie de fièvre puerpérale, on pourrait, en stimulant la contractilité utérine, effacer la cavité de cet organe et prévenir ainsi les inconvénients de l'action de l'air sur la surface suppurante qu'a laissée le décollement du placenta C'est une idée ingénieuse, mais qui attend encore la vérification

de l'expérience.

L'ergot est-il inoffensif pour l'enfant? Je fais abstraction ici des dangers mécaniques qui peuvent résulter pour lui d'une compression énergique exercée par l'utérus en état de demi-contracture, et de l'asphyxie qu'elle peut entraîner : je ne veux parler que de l'action toxique qu'il ressent sous l'influence de ce médicament. Beaucoup d'accoucheurs admettent que le fœtus est sensiblement impressionné par l'ergot, et que sa circulation en éprouve un ralentissement notable. On sait, du reste, que. chez l'adulte, ce ralentissement et cette diminution dans l'énergie des pulsations cardiaques sont des faits constatés, et le professeur Sée a observé qu'à ce titre l'ergot de seigle était utile dans certaines maladies du cœur. Les médecins anglais conseillent de constater attentivement par l'auscultation l'état de la circulation fœtale après l'administration de l'ergot. Hardy a établi comme règle d'intervenir manuellement aussitôt que le cœur fœtal bat moins de 110 et qu'il présente des intermittences. Le docteur Beatty, de son côté, affirme qu'il est très-rare d'avoir vivants des fœtus qui ne sont pas expulsés avant que deux heures se soient écoulées depuis l'emploi de l'ergot.

On voit qu'en réalité, l'emploi de l'ergot dans les accouchements est entouré de difficultés qui en font une sorte d'opération

obstétricale d'une gravité réelle; aussi avait-on cru devoir interdire aux sages-femmes le maniement de cette substance. Mais l'Académie, consultée à nouveau en 1872 par le Préfet de police, à l'occasion du refus qui avait été fait par un pharmacien de délivrer du seigle ergoté à une sage-femme pour les besoins de sa pratique, émit, sur un rapport de Tarnier, l'avis que l'interdiction de l'emploi de ce moven aux sages-femmes pourrait avoir de tels inconvénients qu'il était utile de la lever. (Bullet. de l'Acad. de médecine, 1872.) C'est en effet une de ces questions dans lesquelles une bonne solution pratique étant irréalisable, il faut s'arrêter à celle qui paraît offrir le moins de dangers.

#### CHAPITRE II

#### Provocation de l'action vomitive

Le type morbide de cette médication nosopoiétique, l'une des plus importantes, à coup sûr, à raison de son énergie et de la multiplicité de ses applications, est le vomissement spontané, morbide. L'étude du vomissement est, en quelque sorte, la clef de celle de l'action vomitive; aussi devons-nous l'envisager rapidement dans ses causes, dans son mécanisme et dans les perturbations physiologiques qu'il entraîne à sa suite.

Le vomissement est l'excrétion insolite et convulsive des matières solides ou liquides contenues dans l'estomac; qu'elles s'y trouvent par voie d'ingestion (aliments, médicaments, poisons); par voie de régurgitation antipéristaltique de l'intestin dans l'estomac (bile, matières fécales, ascarides lombricoïdes); par voie d'actes d'exhalation ou de sécrétion opérés par la muqueuse gastrique elle-même (mucosités, sang, etc.).

La sensation interne qui précède le vomissement est connue sous le nom de nausée (vave, navire, la naupathie étant la plus énergique de ses provocations). Indéfinissable, mais source de la plus pénible des angoisses physiques, elle naît sous l'influence des causes diverses qui préparent ou provoquent le vomissement. Sa localisation, comme celle des autres sensations internes, soif. faim, appétit génésique, n'est pas susceptible d'une détermination rigoureuse. A-t-elle son point de départ dans la tunique musculaire ou la tunique muqueuse de l'estomac, à l'orifice pylorique ou au cardia? On ne saurait le dire, mais elle semble plutôt l'expression d'un malaise des centres nerveux réfléchi sur l'estomac par l'entremise des nerfs vagues. Au reste, la nausée n'est le prélude obligé que du vomissement vrai, celui qui sem-

ble être l'aboutissant, la crise, en quelque sorte, d'une modification générale de l'économie; elle ne précède pas le vomissement mécanique comme celui qui se produit sous l'influence de la compression de l'estomac, dans les expirations forcées d'une toux convulsive, comme dans la coqueluche, certaines toux férines, la toux des phthisiques, etc.

En quoi consiste la nausée? A-t-elle son siége, direct ou réfléchi, dans une modification de la sensibilité de l'estomac, ou bien ne dépend-elle pas plutôt d'une contraction sourde de la tunique musculeuse de cet organe, d'une sorte de reptation musculaire cheminant du pylore au cardia et s'accompagnant de malaise, parce qu'elle s'accomplit dans une direction opposée à celle qui lui est attribuée normalement? Ce sont là des questions de physiologie pathologique qui ont de l'intérêt, mais sur lesquelles nous ne saurions insister beaucoup. L'état nauséeux habituel des malades porteurs d'un cancer de l'estomac dépend sans doute aussi de ces contractions sourdes et renversées, antipéristaltiques, dont le but instinctif est d'exonérer l'estomac de cette dégénérescence agissant comme corps étranger; ainsi l'utérus réagit par des contractions contre des fibromes inter-

stitiels et s'épuise en vains efforts pour s'en débarrasser. Les causes qui produisent le vomissement morbide sont extrêmement nombreuses et diversifiées par leur nature. On peut les distinguer en deux groupes: 1° causes locales ou gastriques ayant leur point de départ dans l'estomac; 2° causes éloignées ou réfléchies ayant leur point d'arrivée à cet organe; en d'autres termes, vomissements centrifuges, vomissements centripètes, le centre étant ici l'estomac. Il est évident que, dans les deux cas, le vomissement est d'origine réflexe; mais, dans le premier, c'est l'estomac qui éveille la moelle et lui commande les associations musculaires qui doivent aboutir au vomissement; dans le second, l'ordre expulsif, si je puis ainsi dire, part des centres nerveux et n'arrive que consécutivement à l'estomac.

Les causes du vomissement centrifuge (je viens de m'expliquer sur le sens que je donne à ce mot) sont très-diverses, mais elles sont reliées les unes aux autres par ce caractère commun que ce sont des causes locales, gastriques.

Les unes sont purement mécaniques, les autres dépendent d'une irritation provoquée, mettant en jeu l'activité musculaire et sécrétoire de l'estomac; les autres sont morbides et dépendent de maladies de cet organe.

J'indiquerai comme exemples des premières: le vomissement par réplétion extrême de l'estomac, par compression extérieure,